

**BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES**

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2003/000469**  
n°de gestion : **1985B00323**  
n°SIREN : **330 704 669 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 20/01/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

**SOCIETE DES PAPETERIES DE LANCEY** société anonyme à conseil d'administration

Lancey 38190 Villard Bonnot -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

**procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 19/12/2002 (2 exemplaires)**

Concernant les évènements RCS suivants :

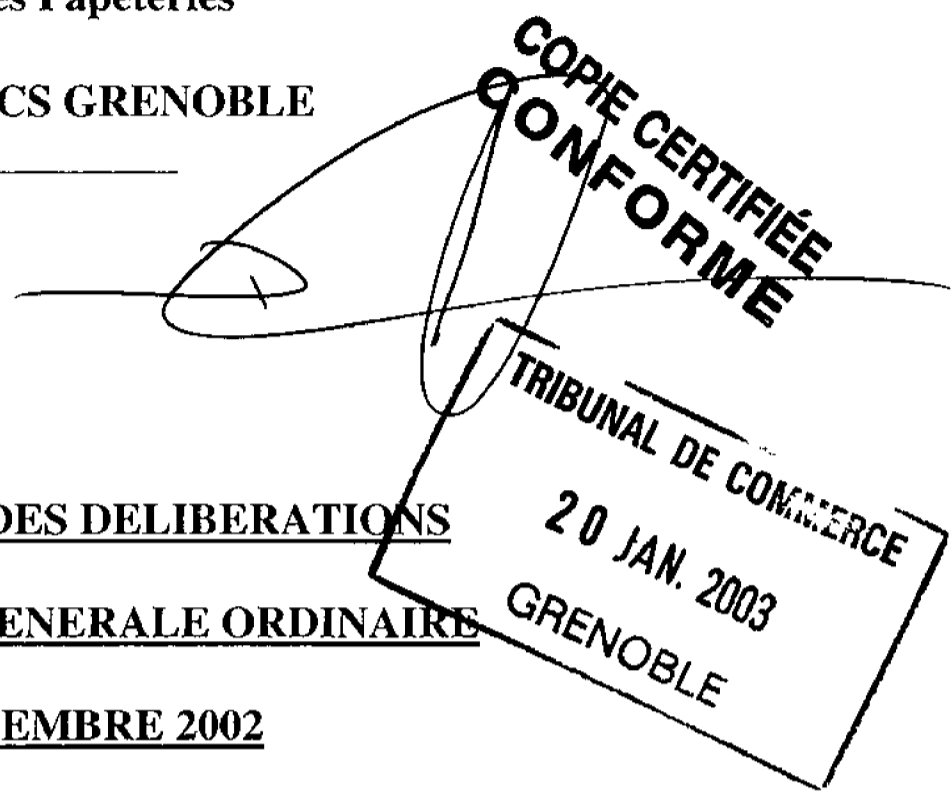
**Modification relative aux dirigeants d'1 SARL ou Sté de capitaux.**

02 469.

**"PAPETERIES DE LANCEY"**

**SA au capital de 37 621 370 €uros  
Siège Social : 38190 VILLARD BONNOT  
Avenue des Papeteries**

**330 704 669 RCS GRENOBLE**



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 19 DECEMBRE 2002**

L'an deux mille deux,  
Le dix-neuf décembre à quatorze heures trente,

Les actionnaires de la société "PAPETERIES DE LANCEY", SA au capital de 37 621 370 EUROS, divisé en DEUX MILLIONS SEPT CENT QUARANTE DEUX MILLE (2 742 000) actions, dont le siège social est situé à 38190 VILLARD BONNOT - Avenue des Papeteries, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance ; les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Luc DOMINICI, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La société LANCEY INVESTISSEMENT, représentée pour l'assemblée par M. DOMINICI J. LUC actionnaire présent et acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

M. D. SANTI est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 2 742 000 actions sur les 2 742 000 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée, réunissant le quorum requis, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire de la société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 3 décembre 2002, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Le rapport du Conseil d'Administration,
- Le texte des résolutions présentées à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

oOo

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la démission d'administrateurs,
- Nomination de nouveaux administrateurs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte et se tenir avec les membres du Conseil, à la disposition de l'Assemblée pour fournir à ceux des membres qui le désirerait toutes les explications et précisions nécessaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utile de formuler.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la démission de Monsieur Alain BERTRAND de ses fonctions d'administrateur par lettre en date du 2 décembre 2002, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, à compter de ce jour :

Monsieur Jean-Pierre AUBERTEL  
né le 04/03/1942 à LIGNY EN BARROIS (55)  
demeurant Châteauneuf – 38560 HAUTE-JARRIE  
de nationalité française

pour la durée du mandat de Monsieur Alain BERTRAND restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2008 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre AUBERTEL a fait savoir, par lettre séparée, qu'il accepterait bien volontiers les fonctions d'administrateur de la société si les actionnaires désiraient lui en confier le mandat et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la démission de Monsieur Alain DOMINICI de ses fonctions d'administrateur par lettre en date du 2 décembre 2002, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, à compter de ce jour :

Monsieur Bruno MAQUIN  
né le 1<sup>er</sup> avril 1947 à REIMS (51)  
demeurant 2, rue Pré d'Elle - 38240 MEYLAN  
de nationalité française

pour la durée du mandat de Monsieur Alain DOMINICI restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2003 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Bruno MAQUIN a fait savoir, par lettre séparée, qu'il accepterait bien volontiers les fonctions d'administrateur de la société si les actionnaires désiraient lui en confier le mandat et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la démission de la société LANCEY INVESTISSEMENT de ses fonctions d'administrateur par lettre en date du 2 décembre 2002, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, à compter de ce jour :

Monsieur Michel SORIANO  
né le 15 novembre 1946 à NIMES (30)  
demeurant 5, avenue Jeanne d'Arc - 38000 GRENOBLE  
de nationalité française

pour la durée du mandat de LANCEY INVESTISSEMENT restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2008 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Michel SORIANO a fait savoir, par lettre séparée, qu'il accepterait bien volontiers les fonctions d'administrateur de la société si les actionnaires désiraient lui en confier le mandat et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour signer toutes les pièces nécessaires à l'accomplissement des formalités et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

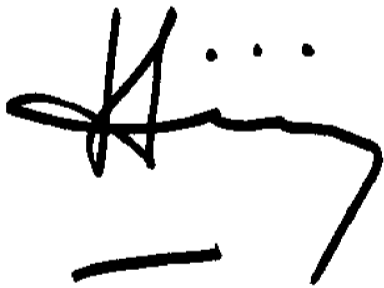
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

o O o

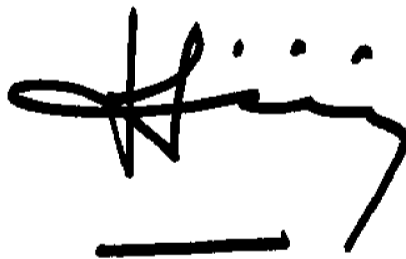
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le Scrutateur



Le Secrétaire

